



Le 19 avril 2023

Dossier : 20403 -F01

L'honorable Mona Fortier, C. P.,  
présidente du Conseil du Trésor  
Chambre des communes  
Ottawa, ON K1A 0A6  
Par courriel : [Mona.Fortier@parl.gc.ca](mailto:Mona.Fortier@parl.gc.ca)

Madame la ministre Fortier,

Je vous écris au nom des trois millions de membres du Congrès du travail du Canada (CTC) pour réaffirmer notre forte opposition à toute tentative du gouvernement fédéral d'adopter une loi ordonnant le retour au travail du personnel du secteur public fédéral faisant partie de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) qui est actuellement en grève.

Nous encourageons votre gouvernement à continuer à négocier avec l'AFPC jusqu'à ce qu'une entente équitable pour tous soit conclue.

Soyons très clairs : nous désapprouvons complètement les pressions faites par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) pour qu'une loi ordonnant le retour au travail soit adoptée. La FCEI a tort de demander au gouvernement de violer les droits des travailleurs et travailleuses en question et de mal interpréter leurs revendications. Pour que la population et les petites entreprises du Canada reçoivent les services sur lesquels elles comptent, il nous faut une forte fonction publique et des services publics de qualité. Or, le meilleur moyen d'assurer la continuation de la prestation de services publics de qualité aux petites entreprises du Canada est de voir à ce que le gouvernement négocie une convention collective équitable.

L'adoption d'une loi ordonnant le retour au travail serait un faux pas qui ne ferait qu'aggraver le conflit en cours et qui se heurterait à une ferme résistance de l'ensemble du mouvement syndical.

Si le gouvernement affaiblit le droit de grève en imposant une loi de retour au travail aux fonctionnaires fédéraux, cela aura un effet considérable sur tous les Canadiens et les Canadiennes qui s'attendent à ce que leur gouvernement défende leurs droits.

La négociation collective et le droit de grève sont des droits fondamentaux. Ils sont au cœur de notre démocratie.

.../2

L'adoption d'une loi ordonnant la reprise du travail aurait pour effets non seulement de bafouer le droit de tous les membres de la population canadienne à la liberté d'association et le droit de négocier ses conditions d'emploi mais aussi de transformer en paroles creuses les louanges du gouvernement à l'égard des efforts héroïques faits par le personnel de la fonction publique pendant la pandémie.

Ce serait aussi trahir les engagements du Canada à respecter les libertés syndicales fondamentales garanties par l'Organisation internationale du Travail (OIT), y compris la Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (Convention n° 98 de l'OIT) qui a été ratifiée par le Canada il y a à peine 6 ans. Aucun Canadien ou Canadienne ne tolérerait la violation par le gouvernement de la liberté d'association garantie par la Charte ou du droit de vote garanti par le Charte; nous serions tout aussi indignés si le gouvernement privait un groupe de sa liberté d'association fondamentale parce que c'est dans l'intérêt du gouvernement.

Les tribunaux ont à maintes reprises affirmé le droit qu'ont tous les Canadiens et Canadiennes en vertu de la Charte de négocier librement leurs conditions de travail. Il est illégal qu'un employeur gouvernemental fasse fi de ces droits et libertés fondamentaux simplement parce qu'il n'a plus envie de négocier honnêtement et équitablement, comme tous les autres employeurs sont tenus de le faire. À titre d'employeur, le gouvernement doit régler le conflit par la négociation, comme tout autre employeur, et s'abstenir de simplement remanier la loi dans son intérêt.

L'offre faite actuellement au personnel fédéral revient en fait à une réduction salariale. Elle ne va pas assez loin pour ce qui est d'aider les membres du personnel à joindre les deux bouts et elle n'est certainement pas propre à attirer les talents qu'il nous faut et qu'il nous faudra pour aider la population et les petites entreprises du Canada.

Nous vous rappelons, au nom des travailleurs et travailleuses du Canada, que nous nous opposons fermement à toute tentative du gouvernement d'obliger les membres de l'AFPC à rentrer au travail en adoptant une loi. Nous incitons votre gouvernement à continuer à négocier jusqu'à ce que soit conclue une entente équitable répondant aux besoins des travailleurs et travailleuses et de l'ensemble de la population canadienne.

Agréez, Madame la Ministre Fortier, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

La présidente,



Bea Bruske

sc:sepb\*225



April 19, 2023

File: 20403 -F01

The Honourable Mona Fortier, P.C.  
President of the Treasury Board  
House of Commons  
Ottawa, ON K1A 0A6  
By email: [Mona.Fortier@parl.gc.ca](mailto:Mona.Fortier@parl.gc.ca)

Dear Minister Fortier,

I am writing on behalf of the three million members of the Canadian Labour Congress (CLC) to reinforce our strong opposition to any attempt by the federal government to introduce back-to-work legislation against federal public sector workers who are members of the Public Service Alliance of Canada (PSAC) and are currently on strike.

We encourage your government to continue negotiating with the PSAC until a fair deal is reached for everyone.

Let us be very clear: we are in total disagreement with the push by the Canadian Federation of Independent Business (CFIB) for back-to-work legislation. It is wrong of them to ask the government to violate these workers' rights and to misrepresent PSAC's demands. For Canadians and small businesses to have the services they rely on, we need strong public service and high-quality public services. The best and only way to ensure continued high-quality public services for Canada's small businesses is for the government to negotiate a fair deal.

Back-to-work legislation would be a misstep that would only aggravate the current dispute and would be met with strong resistance from the entire labour movement.

If the right to strike is weakened by the government legislating federal workers back to work, it will have a significant impact on every Canadian who expects to have their rights protected by their government.

Collective bargaining and the right to strike are fundamental rights. They are central to our democracy.

Legislating workers back to work would not only trample on every Canadian's Charter right to freedom of association and the right to bargain the terms and conditions of employment; it would turn the government's praise for the heroic efforts of public service employees during the pandemic into empty rhetoric.

.../2

It would also represent a travesty of Canada's commitments to fundamental labour freedoms guaranteed by the International Labour Organization (ILO), including the Right to Organize and Collective Bargaining Convention (ILO Convention No. 98), which Canada ratified just 6 years ago. No Canadian would put up with government interference with the Charter guarantee of freedom of expression or denial of the Charter right to vote; we should be equally outraged at the suggestion that government would withdraw the fundamental component of freedom of association because it happened to be in the government's interest to do so.

Again and again, Canadian courts have affirmed the Charter right of all Canadians to freely bargain the circumstances and conditions of their work. It is unlawful for a government employer to take away these fundamental rights and freedoms, simply because it no longer wants to bargain honestly and fairly, as all other employers are expected to do. As an employer, the government must reach a negotiated solution to the conflict, no different than any other employer, and refrain from simply rewriting the law to suit its interests.

The deal these federal employees are currently being offered is, in reality, a pay cut. It does not go far enough to help workers make ends meet, and it is not going to attract the talent we need today and into the future to support Canadians and our country's small businesses.

Once again, on behalf of Canada's workers, we firmly oppose any attempt by the government to legislate PSAC members back to work. We urge your government to remain at the bargaining table until a fair deal is reached that meets the needs of workers and Canadians.

Yours sincerely,

A handwritten signature in cursive script that reads "Bea Bruske".

Bea Bruske  
President

sc:cope225